

DÉLIBÉRATION n °2025 - 16

du conseil d'institut de l'INSPÉ

Séance du 19 février 2026

Le conseil d'institut adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés, le procès-verbal du conseil d'institut du 08 décembre 2025 :

- voix pour :	18	- procuration pour :	4
- voix contre :	0	- procuration contre :	0
- voix abstention :	0	- procuration abstention :	0

Membre ne prenant pas part au vote : 0

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 19 février 2026

Le Président du conseil d'institut

Bernard Dizambourg